

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 centimes.
 Pour six mois, 14 francs, 50 centimes.
 Pour un an, 25 francs, 50 centimes.
 Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).
 Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.
 Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

ROUBAIX, 5 MAI 1868.

BULLETIN

La discussion de la loi sur la presse continue au Sénat, non sans vivacité ni sans éloquence, mais en dehors de l'attention que le public, occupé ailleurs, prête à un débat sur lequel son opinion est fixée.

MM. de Maupas, Ségur-d'Aguessau, Brémont ont combattu le projet; MM. Hulbert-Dellé et Ferdinand Barrot l'ont défendu et M. Bonjean a parlé en faveur de l'intervention du jury dans les écarts de la parole ou de la plume. M. Pinard, comme il fallait s'y attendre, repoussa cette proposition. Selon l'honorable ministre de l'intérieur, le jury est trop indigent dans les temps calmes, et trop sévère dans les temps agités.

C'est un peu vrai; mais pourquoi ne pas créer des jurys spéciaux pour les délits de presse?

Nous avons annoncé, il y a deux jours, les difficultés qui ont surgi entre le gouvernement français et le bey de Tunis. au sujet des questions financières intéressant nos nationaux. La Régence n'a pas encore donné satisfaction aux justes réclamations de la France. Le représentant de la cour des Tuileries a donc dû rompre toute relation avec la cour de Bardo. Les feuilles officieuses, en annonçant ce fait, ajoutent que le gouvernement français est bien décidé à ne souffrir, en aucun cas, que les engagements solennellement pris envers nos nationaux soient violés.

On craint, du reste, que la suspension des relations diplomatiques suffira pour ramener le Bey au strict respect de sa signature.

Les débats du Parlement anglais laissent le ministère et la chambre dans une position très-grave. Ce n'est plus une diversité d'opinions sur un sujet qui sépare le cabinet et la chambre, c'est un conflit qui s'éleva entre un corps d'Etat et la couronne, entre les droits de celui-ci et l'in-

fluence de celle-ci. Les journaux blament la conduite du ministère. Les ministres actuels ne conserveront leur position officielle qu'à des conditions qui ne leur est pas possible de remplir, dit le Daily Telegraph. Le Morning Post ajoute: Il est parfaitement clair que M. Disraeli espère effrayer la chambre des communes et la forcer à se soumettre en la menaçant de faire peser sur ses membres les dépenses électorales. Le Daily News invite le Parlement et le pays à combattre des moyens si dangereux et si inconstitutionnels. L'Express s'étonne que le ministère essaye de dégrader la chambre des communes en la convertissant en cour chargée d'enregistrer les édits d'un cabinet en minorité, sous la menace de la dissolution. Enfin, l'Evening Star va jusqu'à dire qu'un vote de défiance est nécessaire.

En Prusse, la question qui s'agite dans le sein du Parlement d'aujourd'hui n'est pas moins grave. Pour le cas où le projet d'adresse des nationaux serait voté, on dit que les députés fédéraux du Sud résigneraient leur mandat. La discussion s'ouvre aujourd'hui jeudi.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 6 Mai.

M. le directeur du Journal de Roubaix. La presse use du droit qui lui est reconnu d'apprécier les discours prononcés au Sénat sur la loi relative à la presse. Nous ne croyons pas que dans cette discussion, qui doit remplir cinq ou six séances de la haute assemblée, il se produise des arguments qui n'aient pas déjà été exposés lors des débats du Corps législatif. Il nous sera seulement permis de constater ce fait de comparaison que, au Corps législatif c'est l'opposition libérale qui a fait le plus de bruit par ses discours, tandis que, au Sénat, c'est le parti ultra-conservateur qui combat le projet de loi avec le plus d'énergie; ainsi il n'y aura pas, dans le Sénat, si l'on met de côté M. Sainte-Beuve, de discours correspondant à ceux de MM. Thiers, Jules Favre, Jules Simon, E. Picard, tandis qu'il y aura plusieurs éditions du discours de M. Granier de Cassagnac.

Quant au résultat, il ne peut être un instant douteux; il y aura presque unanimement et l'on ne s'attend pas à plus d'une dizaine de votes contraires ou d'abstentions. La loi pourra être promulguée le 15 ou 20 mai de sorte que les nouveaux journaux qui doivent se fonder, en vertu de la suppression de l'autorisation préalable, pourront paraître vers le 10 juin.

On parle beaucoup, depuis plusieurs jours d'une économie qui serait réclamée lors de la discussion du budget; il s'agit des grands commandements militaires, dont on demanderait la suppression. Grâce au cumul, les chefs de ces grandes divisions touchent des appointements qui s'élevaient à un chiffre énorme et que l'on voudrait appliquer à un autre usage. Nous doutons fort que cette mesure soit adoptée.

Le Monteur lui-même prend soin ce matin d'attester que l'absence du prince de Metternich est uniquement motivée par des affaires de famille.

Le général Fleury est revenu d'Angleterre; son voyage n'avait pas plus de caractère officiel, politiquement parlant; cependant on sait qu'il a eu de fréquents entretiens avec les plus grands personnages de l'Angleterre, et il n'aura pas négligé de soutenir les intérêts de la politique française.

Je vous engage à vous délier de tout ce qui pourra vous revenir au sujet de difficultés nouvelles entre la Prusse et la France, relativement à la question du Luxembourg; je vous dirai la même chose à propos de Mayence dont l'occupation par les troupes prussiennes serait contestée par la France. Il n'y a pas plus de question de Mayence, que de question de Luxembourg.

Ce qui est vrai, c'est qu'on attend avec une certaine curiosité le discours que l'Empereur prononcera dimanche à Orléans. On sait, ou du moins tout le monde répète qu'il sera essentiellement pacifique. Mais il y a des nuances dans toute déclaration de ce genre, et l'on se demande s'il sera fait allusion à la nécessité de nous tenir prêts à toute éventualité. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les paroles de l'Empereur sont escomptées dans le sens d'une reprise des affaires.

M. de la Guéronnière, directeur ou plutôt inspirateur de la France, renoncera à toute chance d'entrer au ministère; va, dit-on, être nommé ministre de France à Berne.

On croit que la menace d'une intervention immédiate suffira pour décider le bey de Tunis à tenir ses engagements financiers.

Il va être publié une brochure intitulée *Théodoros et Juarez*; l'auteur serait un député. Evidemment ce sera un parallèle entre l'expédition du Mexique et l'expédition d'Abyssinie.

On s'occupe beaucoup, même dans le monde politique, du jugement rendu par le tribunal de commerce contre les administrateurs du Crédit mobilier; il ne s'agit que d'une somme minime de 5000 fr. environ, mais si l'arrêt de notre tribunal de commerce est confirmé par les juges d'appel et par la Cour de cassation, c'est de millions qu'il s'agira bientôt et que les administrateurs du Crédit mobilier devront prendre sur leurs fortunes privées. MM. Peirene, ayant été mêlés au mouvement financier qui a marqué les premières années de l'Empire, jouant par eux-mêmes, puisque trois députés portent ce même nom, un rôle dans les affaires publiques, il est évident que le procès doit avoir des conséquences politiques graves, que nous aurons prochainement à apprécier. Nous verrons comment les puissances financières du jour supporteront ce coup.

Hier est mort à Paris, Agathon Effendi, ministre des travaux publics de Turquie; il était chrétien.

On fait beaucoup courir de bruits dont il est impossible de vérifier l'authenticité sur des modifications ministérielles qui précéderaient les élections générales; et l'on prétend que M. Rouher et M. Pinard n'auraient pas la même manière de voir sur plusieurs questions d'ordre supérieur. Je ne puis insister sur ce sujet pour le moment.

C'est demain que doit avoir lieu à l'Académie la double élection des successeurs de MM. Flourens et Ponsard.

Le Figaro fait observer ce soir que, à la cérémonie religieuse des invalides, célébrée hier, il n'y avait que cinq députés, et pas un sénateur.

M. Victor Sejour est devenu directeur de la porte Saint-Martin; en revanche, l'éditeur, M. Marc Monnier reprend la plume du journaliste. C'est lui qui a fait son début hier dans le Figaro sous le pseudonyme de Cormoran.

Mlle Patti s'est-elle épousée lui ou non, le marquis de Caux avant de partir pour

Londres? Voilà la grave question qui s'agite ici. Elle n'a pu se marier ici, disent les uns, parce que les publications légales n'ont pas fait mention de leurs noms; cela n'a pas prouvé rien, disent les autres, car ils ont pu aller se marier aux environs. D'autres disent que le mariage a eu lieu à Londres.

Vous verrez partout annoncée la prochaine représentation d'un grand drame historique au théâtre, *Théodoros, roi d'Abyssinie*. Cela vaudra mieux sans doute que toutes les autres fœries ineptes dont on commence à ne plus vouloir.

M. Carvahon est plus directeur du Théâtre Lyrique, il émigre avec toute sa troupe au théâtre de la Renaissance, qui doit rester ouvert jusqu'à la fin de juillet. Quant au Théâtre Lyrique, il reste provisoirement inoccupé, et la ville aura le sort des propriétaires qui perdent malheureusement plusieurs termes pour n'avoir pas voulu diminuer le taux trop élevé de leurs loyers.

La troupe du vaudeville, ou du moins une partie, va aller jouer à Londres, les principales pièces de son répertoire, pendant que l'autre partie jouera sur le théâtre de la place de la Bourse, la pièce traduite de l'Anglais, *l'Adonc*.

Ch. CAROT.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Séance du 20 mars 1868.

Présidence de M. C. DESGAT, maire.

Suite. — Voir le Journal de Roubaix, du 3 mai.

M. TERNYNCK dit que cette question avait déjà été soumise à une commission et repoussée par elle à l'unanimité. Quoi qu'il en soit, la situation de la ville ne permet pas qu'un projet aussi important soit étudié en ce moment; on apporterait, en effet, aujourd'hui, dans son examen, les idées préconçues d'économie imposées par la situation actuelle des affaires financières de la ville, tandis que nous devons léguer à l'avenir un monument remarquable de notre prospérité industrielle et digne de notre importance; c'est par des monuments que les villes enrichissent leur histoire. Plus tard, si, comme nous le devons l'espérer, la situation se dément, et si Roubaix reprend son essor, nous pourrions étudier ce projet, nous inspirant de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 8 MAI 1868.

LE JEUNE DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE

IV

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 6 mai 1868.)

M. Van Horst n'était pas peu surpris de cette méthode; et lorsque Adolphe releva enfin la tête, il demanda :

— Mais, docteur, que faites-vous? Vous ne pouvez pas assurément entendre ce qui se passe là-dedans.

— Si, monsieur, on l'entend très-distinctement, et je suis enchanté de pouvoir vous déclarer que le cœur et les poumons sont excellents.

— Ah! c'est toujours quelque chose!

— Vous croyez que c'est mon estomac qui est malade?

— Je suis porté à le croire; mais laissez-moi poursuivre mon examen. Peut-être pourrais-je, avec quelque certitude, reconnaître le caractère de votre maladie. Veuillez répondre à mes questions, monsieur. Avant de venir habiter cette maison de campagne, vous demeuriez en ville, n'est-ce pas? Quelle était votre vie? N'aviez-vous pas une occupation régulière?

— J'étais négociant en denrées coloniales.

— Et aviez-vous, dans votre commerce, une grande besogne et une forte tension d'esprit?

— J'ai beaucoup travaillé, docteur, dès mon enfance; nuit et jour, je pensais à mes affaires. J'ai dû faire une fortune modeste, et l'occupation n'a certes pas manqué à mon esprit, jusqu'au moment où j'ai dit adieu au commerce, avec l'espoir de passer ici le restant de mes jours en paix et en bonne santé. Je me suis trompé, docteur, vous le voyez bien.

Après un moment de réflexion, Adolphe demanda encore :

— Vous fumez beaucoup?

— Oui, beaucoup; toute la journée, et quelquefois dans mon lit. C'est l'unique consolation qui me reste.

— Y a-t-il longtemps que vous fumez ainsi, continuellement?

— Depuis un an ou deux. En ville, je fumais bien quelques cigares; mais, ici, je n'ai rien à faire; je m'ennuie souvent. A force de fumer sans cesse, les cigares me semblaient fades; je pris la pipe. Du tabac léger, je passai au tabac fort; et depuis lors, j'ai constamment la pipe à la bouche. C'est l'unique chose à laquelle je

prends encore un peu de plaisir.

— Et vous mangez peu?

— Oui, je sens bien le faim souvent; mais, dès que je vois les aliments, l'appétit s'en va. Un enfant de six ans n'aurait pas assez de ce qui me suffit.

— N'avez-vous pas là, sous l'estomac, une espèce de barre?

— Certainement, une barre douloureuse.

— Vous dormez mal et sans repos, vous avez des rêves pénibles, une disposition à vous effrayer, des tintements dans les oreilles?

— Et effet. Comment pouvez-vous deviner tout cela, docteur?

— Ce sont les symptômes caractéristiques de votre maladie. Quand vous croyez avoir faim comme vous venez de le dire, ne sentez-vous pas quelquefois une rougeur subite, une chaleur au front, quelque chose qui semble annoncer la fièvre?

— Souvent, docteur, souvent. Personne encore ne m'a dit cela aussi exactement que vous.

— Tout médecin le sait, monsieur.

— Et maintenant, docteur, dites-moi quelle est ma maladie?

— Votre maladie est un dérangement de l'estomac. Ce dérangement a pour conséquence que la digestion des aliments ne se fait plus chez vous d'une façon normale, et qu'elle est insuffisante. Il s'ensuit que votre sang ne reçoit plus les éléments dont il a besoin, qui sont nécessaires à son renouvellement régulier. A cause de la faiblesse générale de votre organisme, le travail des nerfs reste chez vous sans contre-poids, et prend le dessus. Tous les désordres que vous ressentez dans le jeu

de vos organes intérieurs proviennent de cela.

— Et que pensez-vous de mon état? demanda M. Van Horst. Soyez franc. Je le sais bien, cela peut durer encore quelque temps; mais je n'en suis pas moins au commencement de la fin, n'est-ce pas, docteur?

— Il faudrait considérer la maladie comme dangereuse, répondit Adolphe, si nous n'en pouvions pas trouver la cause.

— Ah! vous en connaissez la cause? Et quelle est-elle, si vous plaît?

— Elle est probablement double. Remarquez que l'homme qui marche, pense et s'occupe beaucoup, trouve dans cette activité du corps et de l'esprit l'impulsion nécessaire à sa santé. Quand cet homme cesse tout à coup ses occupations habituelles et se retire dans la solitude, alors cette impulsion lui fait défaut; ses organes deviennent paresseux, indolents, malades. C'est d'abord l'estomac qui se dérange le premier sous l'influence de ce relâchement général. Je crois que telle a été la première cause de votre maladie. Mais, sans le savoir, à cette maladie vous en avez ajoutée un autre, qui consiste à fumer sans mesure.

— Ah! pour cette fois, docteur, vous êtes certainement à côté, s'écria M. Van Horst avec une nuance de mécontentement. Fumer ne me fait que du bien; cela trompe mon estomac inactif.

— Vous le croyez, répondit Adolphe en secouant la tête, parce que cela vous étourdit le cerveau et chasse les sombres pensées qui vous inquiètent; mais vous employez là, comme soulagement, ce qui est la cause même de votre mal. L'estomac, monsieur Van Horst, est un organe

très-sensible. Je veux bien, pour un moment, considérer avec vous la fumée de tabac comme pouvant être au commencement un excitant; mais c'est précisément pour cela que, à force d'exciter, elle doit finir par éteindre la sensibilité de l'estomac et en paralyser graduellement les fibres. Avec votre permission, j'ai remarqué que vous crachez beaucoup. La salive est l'élément le plus nécessaire à la digestion des aliments. La ou elle fait défaut, l'estomac ne peut remplir sa fonction. C'est un fait connu que celui qui fume outre mesure doit nécessairement avoir une grave maladie de l'estomac, s'il ne surmonte point son habitude, dès qu'il sent l'appétit diminuer. Je termine donc mon raisonnement par cette conclusion, que votre maladie doit avoir eu pour cause première le changement subit survenu dans votre genre de vie, et qu'elle s'est aggravée petit à petit parce que vous fumez sans cesse.

M. Van Horst regardait le parquet, et semblait plongé dans de profondes méditations.

Après un long silence, il se leva tout à coup, et serrant la main d'Adolphe :

— Je crois que vous avez raison, docteur, dit-il. En tout cas, votre explication me semble parfaitement claire et raisonnable. Vous êtes encore jeune, et vous manquez peut-être d'expérience, mais vous m'inspirez une confiance singulière. Vous serez mon médecin. Je vous donne un mois pour essayer sur moi si votre opinion est fondée ou non.

— Un mois est trop peu, monsieur, murmura Adolphe.

— Bah! pourvu que je sente une amélioration, j'aurai plus de patience. Voyons,